



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

A tous les membres effectifs et membres  
d'honneur

Luxembourg, le 18 novembre 2015

Mesdames, Messieurs,  
Chers Membres,

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire 2015** de notre Association qui se tiendra

**Le jeudi 10 décembre 2015 à 18.00 heures dans les locaux du Cercle MUNSTER  
5-7 Rue Munster L- 2160 Luxembourg**

L'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Allocution du Président et rapport d'activités
2. Rapport du Trésorier
3. Décharge au Conseil d'administration
4. Décharge au Trésorier
5. Fixation du montant des Cotisations pour l'année 2016
6. Divers

Les membres personnes morales pourront être représentés à l'Assemblée. En leur qualité de membre d'honneur, ils ne disposeront cependant pas du droit de vote. Les membres effectifs pourront, le cas échéant, déléguer le droit de vote moyennant la procuration ci-annexée, que nous vous demandons de bien vouloir scanner et nous renvoyer à l'adresse [secretariat@aljb.lu](mailto:secretariat@aljb.lu), le cas échéant.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un dîner amical, offert par l'ALJB, aura lieu dans les salons privés du Cercle MUNSTER.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à l'Assemblée Générale et/ou au dîner, **avant le lundi 7 décembre 2015**, sur notre site [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu).

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de cette soirée, nous vous prions, Mesdames, Messieurs, chers Membres, d'agréer l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'administration  
Philippe BOURIN  
Président

Annexe : procuration

<b>PROCURATION</b>
--------------------

Je soussigné(e)

Prénom(s) :

.....

Nom :

.....

donne pouvoir à

.....

- de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 de l'ALJB (Association Luxembourgeoise des Juristes de Droit Bancaire) qui se tiendra

le 10 décembre 2015 à 18.00 heures  
dans les locaux du Cercle MUNSTER  
5-7 Rue Munster  
L-2160 Luxembourg

- en conséquence, d'assister à la réunion de cette Assemblée, de prendre part à toutes délibérations et à tous votes, de voter en faveur des propositions du Conseil d'administration, de signer toutes feuilles de présence et tous procès-verbaux et généralement de faire le nécessaire.

Luxembourg, le ..... 2015

.....

(Signature)